

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00447

Numéro SIREN : 811 907 286

Nom ou dénomination : 4 B

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2024 sous le numéro de dépôt 172

4 B
Société à responsabilité limitée au capital de 204 000 euros
Siège social : 31 rue Robert Surcouf Herbins
BP 216
44600 SAINT-NAZAIRE
811 907 286 RCS SAINT-NAZAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 DECEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 640 276,85 euros en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 3 693 133,26 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 décembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance



Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 B

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 31 RUE ROBERT SURCOUF HERBINS 44600 SAINT NAZAIRE

Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * 81190728600017

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 30/06/2023	Exercice N-1 clos le, 30/06/2022
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	AB	AC		
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AG		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI		
	Fond commercial (1)	AJ	AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO		
	Terrains	AP	AQ		
	Constructions	AR	AS	6 515	4 196
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	182 977	71 481
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW		
	Immobilisations en cours	AX	AY		
	Avances et acomptes	CS	CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV	3 401 272	3 401 272
	Autres participations	BB	BC		
	Créances rattachées à des participations	BD	BE		
	Autres titres immobilisés	BF	BG		
	Prêts	BH	BI	43 350	43 350
	Autres immobilisations financières *				
Total (II)		BJ	BK	3 634 114	3 520 300
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		283 674
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	165 938	52 191
	Créances	BX	BY	1 666 871	962 169
	Clients et comptes rattachés (3) *	BZ	CA	4 550 854	3 653 165
	Autres créances (3)	CB	CC		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE		
	Divers	CF	CG	521 135	72 670
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CH	CI		631
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CJ	CK	6 904 796	5 024 500
	Total (III)	CW			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN			
	Ecart de conversion actif (VI)	CO			
	Total général (I à VI)		1A	10 538 911	8 544 800
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 B

Néant ☐ *

						Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :204.000.....)					DA	204 000	204 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)					DC			
	Réserve légale (3)					DD	20 400	20 400	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)					DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)					DG	3 052 856	2 267 463	
	Report à nouveau					DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	640 277	785 393	
	Subventions d'investissement					DJ			
	Provisions réglementées *					DK			
	TOTAL (I)					DL	3 917 533	3 277 256	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM			
	Avances conditionnées					DN			
	TOTAL (II)					DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP			
	Provisions pour charges					DQ			
	TOTAL (III)					DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS			
	Autres emprunts obligataires					DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	694 513	1 291 987	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)					DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	99 713	10 500	
	Dettes fiscales et sociales					DY	411 615	251 518	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ			
	Autres dettes					EA	5 415 537	3 713 539	
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB			
	TOTAL (IV)					EC	6 621 378	5 267 544	
	Ecart de conversion passif * (V)					ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	10 538 911	8 544 800	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C			
			Écart de réévaluation libre			1D			
			Réserve de réévaluation (1976)			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	6 126 595		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 4 B

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	605 474	FB		FC	605 474	361 924
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	592 791	FH		FI	592 791	553 935
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 198 265	FK		FL	1 198 265	915 860
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	2 394	1 589
	Autres produits (1) (11)						FQ	1	138
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 200 660	917 586
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	91 648	511 884
	Variation de stock (marchandises) *						FT	283 674	-283 674
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	125 218	158 580
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	3 220	10 295
	Salaires et traitements *						FY	266 011	245 483
	Charges sociales (10)						FZ	103 358	137 172
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{ - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *	Sur immobilisations				GA	42 608	24 389
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC		
							GD		
	Autres charges (12)						GE	2	76
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	915 739	804 206
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	284 921	113 380
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	390 000	740 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	217 073	40 223	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	607 073	780 223	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	151 055	63 194	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	151 055	63 194	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	456 018	717 029	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	740 939	830 409	

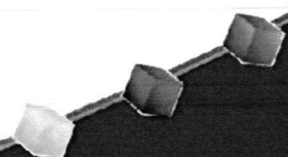
(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 4 B

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			3 923
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	298		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	298		3 923
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			1 633
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 091		132
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 091		1 765
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-2 792		2 158
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	97 870		47 174
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 808 031		1 701 732
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 167 754		916 339
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	640 277		785 393
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	1G			
		HP			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1H			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1J	390 000		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1K	138 902		
		HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 394		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		-	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	DIVERS	3 091	298		
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

ANNEXE



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- constructions : linéaire ou dégressif sur 20 ans
- installations techniques matériel et outillage : linéaire sur 5 ans
- mobilier : linéaire entre 1 et 10 ans
- matériel de transport : linéaire entre 2 et 5 ans
- agencements : linéaire sur 10 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 1 à 4 ans.

2.2.2 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.2.3 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.2.4 - Régime d'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place depuis le 01/07/2016. Les sociétés parties prenantes de cette convention sont détaillées ci-dessous. La société tête de groupe est 4B.
Les produits ou charges d'impôt sur les sociétés sont comptabilisés en application de la convention d'intégration fiscale.

Mère / Filiales	IS sans intégration	IS avec intégration	Produit ou charge d'intégration
4B	89 370	89 370	
DIFFUS'LAINE SN	68 880	73 130	-4 250
DIFFUS'LAINE BX	51 375	55 625	-4 250

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

Néant.

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :



Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	156 377	156 423		312 800
Immobilisations financières	3 444 622			3 444 622
TOTAL	3 600 999	156 423		3 757 422

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	80 699	42 608		123 307
TOTAL	80 699	42 608		123 307

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 700 599 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	43 350		43 350
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	1 666 871	1 666 871	
Autres	31 640	31 640	
Groupe	4 519 214	4 519 214	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	6 261 074	6 217 724	43 350
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés

711 350

TOTAL

711 350

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 204 actions, d'une valeur de 1 000,00 €.

3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 30/06/2022 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		2 491 863
Résultat de l'exercice précédent (2022)	784 393	
Montant à affecter aux capitaux propres	784 393	
- réserve légale		
- autres réserves		785 393
Montant des capitaux propres au 30/06/2023 avant résultat		3 277 256
- résultat de l'exercice		640 277
Montant des capitaux propres au 30/06/2023 après résultat		3 917 533

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 6 621 378 €. Il comprend à hauteur de 694 513 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	99 513
- à plus d'un an et cinq ans au plus	595 000
- à plus de cinq ans	

Toutes les autres dettes d'un montant de 5 926 865 € ont une échéance inférieure à un an.

3.2.3 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	640
- Fournisseurs factures non parvenues	17 333
- Personnel charges à payer	12 306
- Organismes sociaux charges à payer	2 235
TOTAL	32 514

3.2.4 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	204	1 000,00
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	204	1 000,00

3.2.5 - Ventilation du chiffre d'affaires

non communiqué par souci de discrétion

3.3 - Notes sur le compte de résultat

3.3.1 - Ventilation de l'effectif moyen

Nature	30/06/2022	30/06/2023
- Cadres		
- Employés	2	1
- Ouvriers		
TOTAL	2	1

3.3.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Désignation	Montant avant impôt	Impôt	Montant net (avant participation)
Résultat courant	740 939	98 569	642 370
Résultat exceptionnel	-2 792	-698	-2 094

3.4 - Autres informations selon les tableaux ci-joints

- Tableau des emprunts



BAMAUDIT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Christophe BAILLARGEAU
Rodolphe MASSON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

- = -

4B

Société à Responsabilité Limitée au capital de 204 000 Euros

Siège social : 31 rue Robert Surcouf Herbins BP 216

44600 SAINT-NAZAIRE

811 907 286 RCS SAINT-NAZAIRE

4B

Société à Responsabilité Limitée au capital de 204 000 Euros

Siège social : 31 rue Robert Surcouf Herbins BP 216

44600 SAINT-NAZAIRE

811 907 286 RCS SAINT-NAZAIRE

- = -

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023**

- = -

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4B relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

A ce titre, nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par la société en matière de valorisation des filiales et participations.

III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon erronée dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

V. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche Sur Yon,
Le 5 décembre 2023.

BAMAUDIT
Rodolphe MASSON
Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

Libellé	Brut	Amortissements et provisions	Net au 30/06/2023	Net au 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement, recherche et dev.				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outils ind.	9 265	2 750	6 515	4 196
Autres immobilisations corporelles	303 534	120 557	182 977	71 481
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations (2)	3 401 272		3 401 272	3 401 272
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés (2)				
Prêts (2)				
Autres immobilisations financières (2)	43 350		43 350	43 350
TOTAL (I)	3 757 422	123 307	3 634 114	3 520 300
STOCKS				
Matières premières				
En cours production (biens & services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				283 674
Av. et acomptes versés sur commandes	165 938		165 938	52 191
CRÉANCES				
Clients et comptes rattachés	1 666 871		1 666 871	962 169
Autres créances	4 550 854		4 550 854	3 653 165
Capital appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	521 135		521 135	72 670
Charges constatées d'avance				631
TOTAL (II)	6 904 797		6 904 797	5 024 501
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir (III)				
Primes de remb. des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL	10 662 218	123 307	10 538 911	8 544 800
(1) Dont droit de bail			a moins d'un an	a plus d'un an
(2) Immobilisations financières nettes à moins d'un an				3 444 622
Clause réserve propriété sur immobilisations				
Clause réserve propriété sur créances				
Clause réserve propriété sur stocks				

BILAN PASSIF

Libellé	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	204 000	204 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	20 400	20 400
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 052 856	2 267 463
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	640 277	785 393
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	3 917 533	3 277 256
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	694 513	1 291 987
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 713	10 500
Dettes fiscales et sociales	411 615	251 518
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 415 537	3 713 539
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III) (1)	6 621 378	5 267 544
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à IV)	10 538 911	8 544 800
RENOIS		
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	6 126 595	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
(3) Dont emprunts participatifs		

ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS

Libellé	Au 30/06/2023	%	Au 30/06/2022	%	Ecart
Ventes de marchandises	605 474		361 924		243 550
Ventes de produits finis					
Travaux, prestations de services	592 791		553 302		39 489
CHIFFRE D'AFFAIRES NET HORS TAXES	1 198 265		915 226		283 039
Variation de la production stockée					
Production immobilisée					
Produits des activités annexes			633		-633
PRODUCTION HORS TAXES	1 198 265	100,00	915 860	100,00	282 406
Achats de marchandises	91 648	7,65	511 884	55,89	-420 236
Variation du stock de marchandises	283 674	23,67	-283 674	-30,97	567 348
Achats de matières et fournitures					
Var. stock de matières et fournitures					
Frais accessoires sur les achats					
Achats utilisés ou revendus	375 322	31,32	228 210	24,92	147 112
MARGE BRUTE (ou marge commerciale)	822 943	68,68	687 650	75,08	135 293
Autres approvisionnements	22 352	1,87	31 625	3,45	-9 273
Achats de sous-traitance					
Redevances crédit-bail					
Locations, charges locatives	5 000	0,42	9 948	1,09	-4 948
Autres services extérieurs	97 865	8,17	117 007	12,78	-19 142
Autres achats et charges externes	125 218	10,45	158 580	17,31	-33 363
VALEUR AJOUTÉE	697 726	58,23	529 070	57,77	168 656
Impôts et taxes	3 220	0,27	10 295	1,12	-7 076
Frais de personnel - production					
Frais de personnel - hors production	260 775	21,76	275 537	30,09	-14 763
Charges sociales de l'exploitant	108 595	9,06	107 118	11,70	1 477
Sous total	372 589	31,09	392 951	42,91	-20 362
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	325 136	27,13	136 118	14,86	189 018
Subventions d'exploitation					
Transferts de charges d'exploitation	2 394	0,20	1 589	0,17	805

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	327 530	27,33	137 707	15,04	189 823
-------------------------------------	----------------	--------------	----------------	--------------	----------------

MARGE SUR COÛT DE PRODUCTION (Marge brute - achats de sous-traitance - frais de personnel production interne et externe à l'entreprise)	822 943	68,68	687 650	75,08	135 293
---	---------	-------	---------	-------	---------

ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS (suite)

Libellé	Au 30/06/2023	%	Au 30/06/2022	%	Ecart
REPORT DE L'EXCÉD. BRUT D'EXPLOIT.	327 530	27,33	137 707	15,04	189 823
Dotations aux amortissements	42 608	3,56	24 389	2,66	18 219
Dotations aux provisions					
Autres charges de gestion courante	2	0,00	76	0,01	-75
Total dotations et autres charges	42 610	3,56	24 465	2,67	18 145
Reprises sur amortissements					
Reprises sur provisions					
Autres produits de gestion courante	1	0,00	138	0,02	-137
Total reprises et autres produits	1	0,00	138	0,02	-137
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	284 921	23,78	113 380	12,38	171 541
Reprises sur provisions et transferts					
Produits nets / cessions de val. mob.					
Autres produits financiers	607 073	50,66	780 223	85,19	-173 150
Total des produits financiers	607 073	50,66	780 223	85,19	-173 150
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Charges nettes / cessions de val. mob.					
Autres charges financières	151 055	12,61	63 194	6,90	87 861
Total des charges financières	151 055	12,61	63 194	6,90	87 861
RÉSULTAT COURANT	740 939	61,83	830 409	90,67	-89 470
Rep. / prov. et transfert exceptionnel					
Prix de vente des immob. cédées					
Autres produits exceptionnels	298	0,02	3 923	0,43	-3 625
Total des produits exceptionnels	298	0,02	3 923	0,43	-3 625
Dotations exceptionnelles aux amort.					
Dotations exceptionnelles aux prov.					
Valeurs résiduelles des immob.					
Autres charges exceptionnelles	3 091	0,26	1 765	0,19	1 326
Total des charges exceptionnelles	3 091	0,26	1 765	0,19	1 326
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS	738 147	61,60	832 567	90,91	-94 421
Impôts sur les bénéfices	97 870	8,17	47 174	5,15	50 696
Participation des salariés					
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	640 277	53,43	785 393	85,75	-145 117
DONT RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-2 792	-0,23	2 158	0,24	-4 951

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- constructions : linéaire ou dégressif sur 20 ans
- installations techniques matériel et outillage : linéaire sur 5 ans
- mobilier : linéaire entre 1 et 10 ans
- matériel de transport : linéaire entre 2 et 5 ans
- agencements : linéaire sur 10 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 1 à 4 ans.

2.2.2 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.2.3 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.2.4 - Régime d'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place depuis le 01/07/2016. Les sociétés parties prenantes de cette convention sont détaillées ci-dessous. La société tête de groupe est 4B.
Les produits ou charges d'impôt sur les sociétés sont comptabilisés en application de la convention d'intégration fiscale.

Mère / Filiales	IS sans intégration	IS avec intégration	Produit ou charge d'intégration
4B	89 370	89 370	
DIFFUS LAINE SN	68 880	73 130	-4 250
DIFFUS LAINE BX	51 375	55 625	-4 250

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

Néant.

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	156 377	156 423		312 800
Immobilisations financières	3 444 622			3 444 622
TOTAL	3 600 999	156 423		3 757 422

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	80 699	42 608		123 307
TOTAL	80 699	42 608		123 307

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 700 599 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	43 350		43 350
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	1 666 871	1 666 871	
Autres	31 640	31 640	
Groupe	4 519 214	4 519 214	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	6 261 074	6 217 724	43 350
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés

711 350

TOTAL

711 350

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 204 actions, d'une valeur de 1 000,00 €.

3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 30/06/2022 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)	2 491 863
Résultat de l'exercice précédent (2022)	784 393
Montant à affecter aux capitaux propres	784 393
- réserve légale	
- autres réserves	785 393
Montant des capitaux propres au 30/06/2023 avant résultat	3 277 256
- résultat de l'exercice	640 277
Montant des capitaux propres au 30/06/2023 après résultat	3 917 533

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 6 621 378 €. Il comprend à hauteur de 694 513 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	99 513
- à plus d'un an et cinq ans au plus	595 000
- à plus de cinq ans	

Toutes les autres dettes d'un montant de 5 926 865 € ont une échéance inférieure à un an.

3.2.3 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	640
- Fournisseurs factures non parvenues	17 333
- Personnel charges à payer	12 306
- Organismes sociaux charges à payer	2 235
TOTAL	32 514

3.2.4 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	204	1 000,00
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	204	1 000,00

3.2.5 - Ventilation du chiffre d'affaires

non communiqué par souci de discrétion

3.3 - Notes sur le compte de résultat

3.3.1 - Ventilation de l'effectif moyen

Nature	30/06/2022	30/06/2023
- Cadres		
- Employés	2	1
- Ouvriers		
TOTAL	2	1

3.3.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Désignation	Montant avant impôt	Impôt	Montant net (avant participation)
Résultat courant	740 939	98 569	642 370
Résultat exceptionnel	-2 792	-698	-2 094

3.4 - Autres informations selon les tableaux ci-joints

- Tableau des emprunts

BAMAUDIT

4 B
Société à responsabilité limitée au capital de 204 000 euros
Siège social : 31 rue Robert Surcouf Herbins
BP 216
44600 SAINT-NAZAIRE
811 907 286 RCS SAINT-NAZAIRE

PROCURATION

les soussignés Julien BEAUMONT et Stéphane BEAUMONT
Agissant en qualité de cogérants de la société 4 B,

Donne par les présentes pouvoir à M. Gérard HOUIS, juriste associé de la société **COCERTO ENTREPRISE**, domiciliée 1 rue Edouard Nignon – CS 77214 – 44372 NANTES CEDEX 3.

De pour moi et en mon nom faire auprès de tous guichet, organisme ou plateforme, physiques ou dématérialisés, et de tous tribunaux de commerce, tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre national des entreprises et au Registre du commerce et des sociétés, concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à LA ROCHE-SUR-YON,
Le 19 décembre 2023

Monsieur Julien BEAUMONT
Cogérant



Monsieur Stéphane BEAUMONT
Cogérant

